

Monument à Léopold II à Arlon



Groupe cible: 14 to 19 years old



Durée: 2 x 45 mins



Sujet de la séance pédagogique: Comment l'histoire coloniale belge est-elle représentée dans l'espace public ?



Matériel nécessaire: documents ci-après à imprimer.

Compétences Et Concepts Développés Dans La Séquence Pédagogique

Cette leçon utilise le Monument à Léopold II à Arlon comme étude de cas pour aider les élèves à analyser la manière dont l'histoire coloniale est représentée dans l'espace public. À travers l'analyse visuelle (ou une visite sur place), la contextualisation et la comparaison, ainsi que le jeu de rôle, les élèves développent leur esprit critique, leur capacité à adopter différentes perspectives et leurs compétences argumentatives, tout en abordant un sujet sensible et ancré dans leur environnement local.

Résultats Attendus: À la fin de cette séquence, les élèves devraient être capables de :

- Comprendre le rôle du roi Léopold II de Belgique et le colonialisme belge
- Reconnaître la manière dont les récits coloniaux ont été construits
- Analyser de manière critique des sources primaires (sources archéologiques et écrites)
- Comprendre comment différentes perspectives sur le colonialisme et l'esclavage sont appréhendées et comment elles évoluent au fil du temps
- Développer une argumentation structurée et justifiée en s'appuyant sur des faits et des émotions (compétences orales et écrites)
- Présenter oralement une argumentation devant la classe
- Analyser des cartes et localiser le Congo
- Être ouvert à l'écoute d'autres points de vue et perspectives
- Partager ses idées de manière respectueuse sur des sujets sensibles
- Développer de l'empathie : comprendre comment certaines représentations visuelles peuvent être blessantes pour autrui

Recommandations Pédagogiques

- Veiller à ce que chaque élève participe à la discussion lors du jeu de rôle.
- Veiller à ce que chacun respecte les opinions et la sensibilité des autres.

Déroulement Des Activités – Étape Par Étape

Étape 1

Activité de description visuelle et de dessin – **10 minutes**

Un élève reçoit une image du monument (Sources 1 à 3), sans la montrer aux autres.

L'élève décrit le monument de la manière la plus objective possible, tandis que les autres élèves le dessinent uniquement à partir de cette description orale.

L'élève doit :

- ★ expliquer que le monument se compose de trois parties ;
- ★ décrire l'élément central (la statue de Léopold II) ;
- ★ décrire les bas-reliefs de gauche et de droite ;
- ★ décrire au moins deux personnes représentées de chaque côté, en précisant :
 - leur position ;
 - une brève description physique ;
 - deux accessoires ou objets visibles.

Cette activité encourage l'observation attentive et une communication précise.

Si l'activité est réalisée sur place, l'élève qui décrit le monument se tient face à celui-ci, tandis que les autres élèves se placent dos au monument. Ils doivent ainsi s'appuyer uniquement sur la description orale pour réaliser leur dessin, ce qui favorise l'observation attentive, la précision de la communication et l'écoute active.

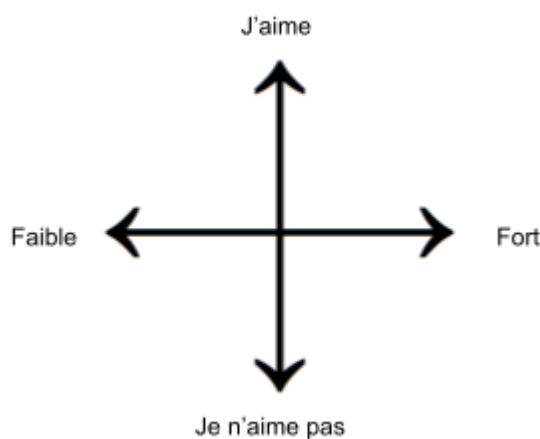
Étape 2

Matrice des émotions – **5 minutes**

Le véritable monument est ensuite révélé à la classe.

Accordez aux élèves deux minutes pour l'observer en silence.

Projetez ensuite la matrice des émotions au tableau ou montrez-la aux élèves (dans ce cas, il faut l'imprimer au préalable).



Chaque élève inscrit son nom sur la matrice en fonction de sa réaction personnelle face au monument.

Par exemple :

- ★ Un élève qui apprécie fortement le monument place son nom dans la partie supérieure droite ;
- ★ Un élève qui ne l'apprécie pas du tout place son nom dans la partie inférieure gauche.

Demandez à deux ou trois volontaires d'expliquer leur position.

Étape 3

Analyse collective et mini-débat sur le monument – **10 minutes**

Menez une discussion avec la classe à partir de certaines des questions suivantes :

- ★ Que voyez-vous ?
- ★ Qui est représenté ?
- ★ Combien de parties le monument comporte-t-il ?
- ★ Que représente chacune de ces parties ?
- ★ Y a-t-il des inscriptions ?
- ★ Qui semble détenir le pouvoir ?
- ★ Comparez les personnes représentées sur les bas-reliefs de gauche et de droite (posture, vêtements, accessoires, émotions).
- ★ Quels symboles, outils ou objets sont visibles ?
- ★ Quel message le monument communique-t-il ?
- ★ Qui est honoré ?
- ★ Quels aspects de l'histoire sont mis en avant ? Quels aspects sont absents ?

Mini-débat :

Demandez aux élèves si le monument devrait :

- ★ Option 1 : rester inchangé ;
- ★ Option 2 : être retiré ;
- ★ Option 3 : être contextualisé ;
- ★ Option 4 : être adapté.

Aucune réponse définitive n'est attendue à ce stade.

Étape 4

Contextualisation historique – 20 minutes

Afin de mieux comprendre le contexte historique et idéologique du monument, l'enseignant présente aux élèves les principaux éléments du contexte historique de la Belgique et du Congo :

- ★ L'exploitation coloniale ;
- ★ Les ressources naturelles et l'extraction du caoutchouc ;
- ★ L'industrialisation ;
- ★ La Conférence de Berlin.

Sources facultatives à lire

En fonction de l'âge des élèves, choisir deux sources ou plus à analyser :

Source 4. Discours inaugural de Léopold II à la Conférence géographique internationale de Bruxelles, septembre 1876

« Ouvrir à la civilisation la seule partie du globe où elle n'a pas encore pénétré, abolir l'esclavage : c'est, si j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès. »

Source 5. Discours du président Arthur à propos de Léopold II, 1883

Discours utilisé pour convaincre Stanley d'explorer le Congo pour la Belgique.

« La vallée riche et peuplée du Congo est ouverte par une société appelée l'Association internationale africaine, dont le roi des Belges est le président. Des territoires ont été cédés à l'Association par des chefs autochtones, des routes ont été ouvertes, des bateaux à vapeur ont été mis en service sur le fleuve... sous un même drapeau qui garantit la liberté du commerce et interdit la traite des esclaves. Le but de la Société est philanthropique (= charitable). »

Source 6. Edmond Picard, sénateur belge, décrit une caravane de porteurs qu'il a observée sur une route autour des rapides de la rivière Congo, 1896

« Nous rencontrons ces porteurs noirs misérables, ne portant qu'un pagne horriblement sale, les cheveux crépus et la tête nue, portant des tonneaux, pour la plupart malades, fatigués, affamés, marchant sur de maigres jambes de singe, les yeux fixes et essayant de garder leur équilibre. Ils vont et viennent par milliers, réquisitionnés comme esclaves par l'État armé de puissants fusils. »

Source 7. Journal de Casement, 1903

Roger Casement a été chargé par le gouvernement britannique d'enquêter sur la situation des droits humains dans l'État indépendant du Congo. Il rédigea un rapport long et détaillé dénonçant les abus.

« Ce "Domaine privé" du roi Léopold a été un véritable enfer sur terre. Ce district comptait, lorsque je l'ai visité en 1887, 5 000 habitants ; aujourd'hui, après un recensement minutieux, la population est estimée à moins de 600. Les raisons qui m'ont été données pour expliquer ce déclin étaient similaires à celles fournies ailleurs : maladie du sommeil, mauvaise santé générale, manque de nourriture et méthodes employées pour obtenir de la main-d'œuvre auprès de la population locale par les fonctionnaires, ainsi que les prélèvements imposés... »

13 août : cinq personnes sont venues de la région de Bikoro avec des mains coupées...

29 août : Bongadanga. J'ai vu un marché de caoutchouc, rien d'autre que du caoutchouc, tous les hommes gardés comme des prisonniers.

30 août : 16 femmes, hommes et enfants attachés. Les hommes ont été emprisonnés, les enfants relâchés grâce à mon intervention. Système infâme et honteux.

Source 8. Manuel du voyageur et du résident au Congo, Général Donny, Bruxelles, 1900 – État indépendant du Congo

L'administration fournissait un exemplaire de cet ouvrage à chaque agent, officier et poste d'État.

« En Afrique, faire des prisonniers est le seul moyen efficace de parvenir à la paix avec nos ennemis. S'ils se cachent, ils ne s'éloigneront pas beaucoup de leur village et reviendront chercher de la nourriture dans les jardins environnants. Vous pouvez être certain de capturer très rapidement des personnes. Lorsque vous en avez capturé suffisamment, choisissez une personne âgée, de préférence une vieille femme. Envoyez-la auprès du chef local pour négocier. Le chef, désireux de faire libérer son peuple, décidera généralement d'envoyer des représentants. »

« L'esclave est la base de la propriété. D'un point de vue humanitaire, l'esclave domestique est, en général, heureux de sa situation et incapable de ressentir l'humiliation liée à son statut inférieur. Il vit plus ou moins comme les hommes libres, accompagne son maître à la guerre. Il est davantage un serviteur dans la vie qu'un esclave, et sa situation ne devrait pas nous alarmer au-delà de la sensibilité de nos philanthropes. De plus, il ne saurait que faire de la liberté qui lui serait accordée. »

Source 9. Rapport de la Commission d'enquête sur le Congo, New York, 1906

Léopold II était embarrassé par les plaintes du gouvernement britannique concernant les violations des droits humains dans l'État indépendant du Congo et dépêcha une commission d'enquête pour examiner la situation.

« Aujourd'hui, la sécurité règne au Congo. Partout, les Blancs peuvent voyager sans escorte ni armes. La traite des esclaves a disparu, le cannibalisme est pratiquement supprimé, ou se cache, et les sacrifices humains sont devenus rares. Les villages sont nombreux le long du fleuve et nous rappellent nos agréables stations balnéaires. Léopoldville, le grand port fluvial, avec ses activités et ses entrepôts, rappelle les villes industrielles d'Europe. »

Source 10. Discours du roi Baudouin lors de la cérémonie d'indépendance du Congo, 30 juin 1960 (vidéo AFRICA MUSEUM : <https://www.youtube.com/watch?v=dhDSFLw2Epo>)

« Lorsque Léopold II entreprit la grande œuvre qui trouve aujourd'hui son couronnement, il ne vint pas ici en conquérant, mais en apportant la civilisation... Pendant 80 ans, la Belgique a envoyé les meilleurs de ses fils dans votre pays, d'abord pour libérer le bassin du Congo de l'horrible traite des esclaves... Le Congo a reçu des chemins de fer, toutes sortes de lignes maritimes et aériennes... De nombreux hôpitaux remarquablement équipés ont été construits. L'agriculture a été améliorée et modernisée... les conditions de vie et l'hygiène connaissent des progrès remarquables... l'expansion de l'activité économique a été considérable ; elle a accru la prospérité de votre population et fourni au pays les techniciens indispensables à son développement... l'enseignement de base s'est développé... une élite intellectuelle se forme et vos universités connaîtront une croissance rapide. »

« Un nombre croissant de travailleurs qualifiés dans l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, le commerce et l'administration commencent à introduire dans tous les domaines de la vie l'émancipation individuelle qui constitue le véritable fondement de toute civilisation. Nous nous réjouissons d'avoir ainsi donné au Congo — malgré ses grandes difficultés — les ressources indispensables qui constituent les fondements d'un pays en voie de développement... »

Source 11. Patrice Lumumba, discours lors de la cérémonie de proclamation de l'indépendance du Congo, 30 juin 1960 (vidéo AFRICA MUSEUM : <https://www.youtube.com/watch?v=dVZ1GzgYFHY>)

« Bien que l'indépendance du Congo soit aujourd'hui proclamée en accord avec la Belgique, aucun Congolais n'oubliera jamais que l'indépendance a été conquise dans la lutte... au cours de laquelle nous avons affronté sans faiblir les privations et les souffrances, sans épargner ni nos forces ni notre sang. »

« Nous avons connu le travail forcé en échange d'un salaire qui ne nous permettait ni de satisfaire notre faim, ni de nous vêtir, ni de nous loger décentement, ni d'élever nos enfants... Nous avons été soumis aux moqueries, aux insultes et aux coups parce que nous étions "Noirs". Qui oubliera jamais que le Noir était tutoyé, non pas parce qu'il était un ami, mais parce que le "vous" poli était réservé à l'homme blanc ? »

« Nous n'avons pas oublié que dans les villes, les grandes demeures étaient réservées aux Blancs et les masures aux Noirs ; qu'un Noir n'était pas admis dans les cinémas, les restaurants et les magasins réservés aux "Européens" ; ... Qui oubliera les fusillades qui ont tué tant de nos frères, ou les cellules dans lesquelles ils furent impitoyablement jetés... »

Donnez aux élèves la définition des termes suivants ou demandez-leur de faire une recherche sur Internet :

- ✓ Biais : manière de présenter une réalité de façon partielle, en privilégiant un point de vue particulier.
- ✓ Omissions : faits ou informations qui ne sont pas mentionnés.
- ✓ Contradictions : éléments qui se contredisent entre eux ou qui sont incompatibles.
- ✓ Propagande : informations ou messages diffusés dans le but d'influencer les opinions ou les comportements.

Demandez aux élèves de comparer le récit présenté par le monument avec la réalité historique et d'identifier les biais, omissions, contradictions et éléments de propagande présents dans le monument.

Discutez ensuite avec la classe de la manière dont ces notions peuvent s'appliquer au monument.

À partir des sources 4 à 11, les élèves doivent identifier :

- ★ Le point de vue de l'auteur ;
- ★ Le message transmis ;
- ★ Les similitudes et les différences entre les sources et le monument.

Étape 5

Jeu de rôle : Le procès du monument : 10 à 15 minutes

Répartissez les élèves en groupes de quatre ou cinq.

Chaque élève reçoit un rôle ainsi qu'une source à lire :

- A. Un industriel belge – source A
- B. Un travailleur congolais dans les plantations de caoutchouc – source B
- C. Le sculpteur du monument
- D. Un juge – source C
- E. Élève supplémentaire : la mère d'un travailleur congolais – source B

Les élèves discutent de ce qui devrait advenir du monument :

- ★ Conserver le monument sans modification.
- ★ Retirer le monument.
- ★ Ajouter un panneau explicatif sur le contexte historique.
- ★ Modifier ou repenser certains éléments du monument.
- ★ Créer un nouveau monument.

Chaque élève doit défendre la position de son personnage à l'aide de deux ou trois arguments fondés sur les sources et des faits historiques, et non sur son opinion personnelle.

Se positionner sur la matrice des émotions

Après avoir lu leur source, les élèves placent leur personnage (ils inscrivent leur nom) sur la matrice des émotions.

Projetez la matrice au tableau ou distribuez-en un exemplaire à chaque groupe.

Positions suggérées :

Industriel belge :

- ★ Tire profit de la colonisation et de l'exploitation économique.
- ★ Soutient fortement le monument.
- ★ (position en haut à droite de la matrice)

Travailleur congolais dans les plantations de caoutchouc

- ★ Subit le travail forcé et les mauvais traitements.
- ★ Le monument ne représente pas ses souffrances.
- ★ S'oppose fortement au monument.
- ★ (position en bas à droite de la matrice)

Sculpteur

- ★ Soutient le monument puisqu'il l'a créé et qu'il lui attribue une valeur artistique et commémorative importante.

Juge

- ★ Reste neutre et se positionne près du centre de la matrice.

Mère congolaise

- ★ A perdu son fils en raison de l'exploitation coloniale.
- ★ S'oppose fortement au monument et au récit historique qu'il transmet.
- ★ (position en bas à droite de la matrice)

Discours

- ★ Chaque groupe prépare un discours convaincant comprenant 2 ou 3 arguments principaux et percutants.
- ★ Le discours est ensuite présenté oralement devant la classe.

Verdict

- ★ Le juge de chaque groupe présente ensuite le verdict final devant la classe.

Étape 6

Imaginer l'avenir du monument : 15 minutes

En groupes, les élèves réfléchissent à l'avenir du monument et proposent une solution.

Ils peuvent :

- ★ Repenser ou transformer le monument ;
- ★ Créer un nouveau monument ;
- ★ Rédiger un panneau explicatif permettant de le contextualiser ;

- ★ Proposer une autre solution pour traiter l'héritage controversé de la colonisation belge.

Les élèves présentent ensuite leurs propositions à la classe.

Même si cette activité peut être réalisée sur le lieu du monument, elle peut facilement être adaptée pour être menée en classe.

Facultatif – Étape 5 : Visite et découverte du lieu

Visiter le monument contesté d'Arlon ou un autre monument controversé situé dans la commune ou dans une ville voisine.

Facultatif – Étape 6 : Évaluation formative ou certificative

Analyser un autre monument contesté – 25 minutes

Présentez aux élèves un autre monument contesté, en Belgique ou à l'étranger.

Les élèves doivent :

- ★ Le localiser sur une carte ;
- ★ Identifier son contexte historique ;
- ★ Analyser ses symboles et le message qu'il transmet ;
- ★ Expliquer pourquoi il fait l'objet de controverses ;
- ★ Proposer une manière de traiter son avenir.

Cette activité permet aux élèves de réinvestir les compétences développées au cours de la séquence dans une nouvelle étude de cas.

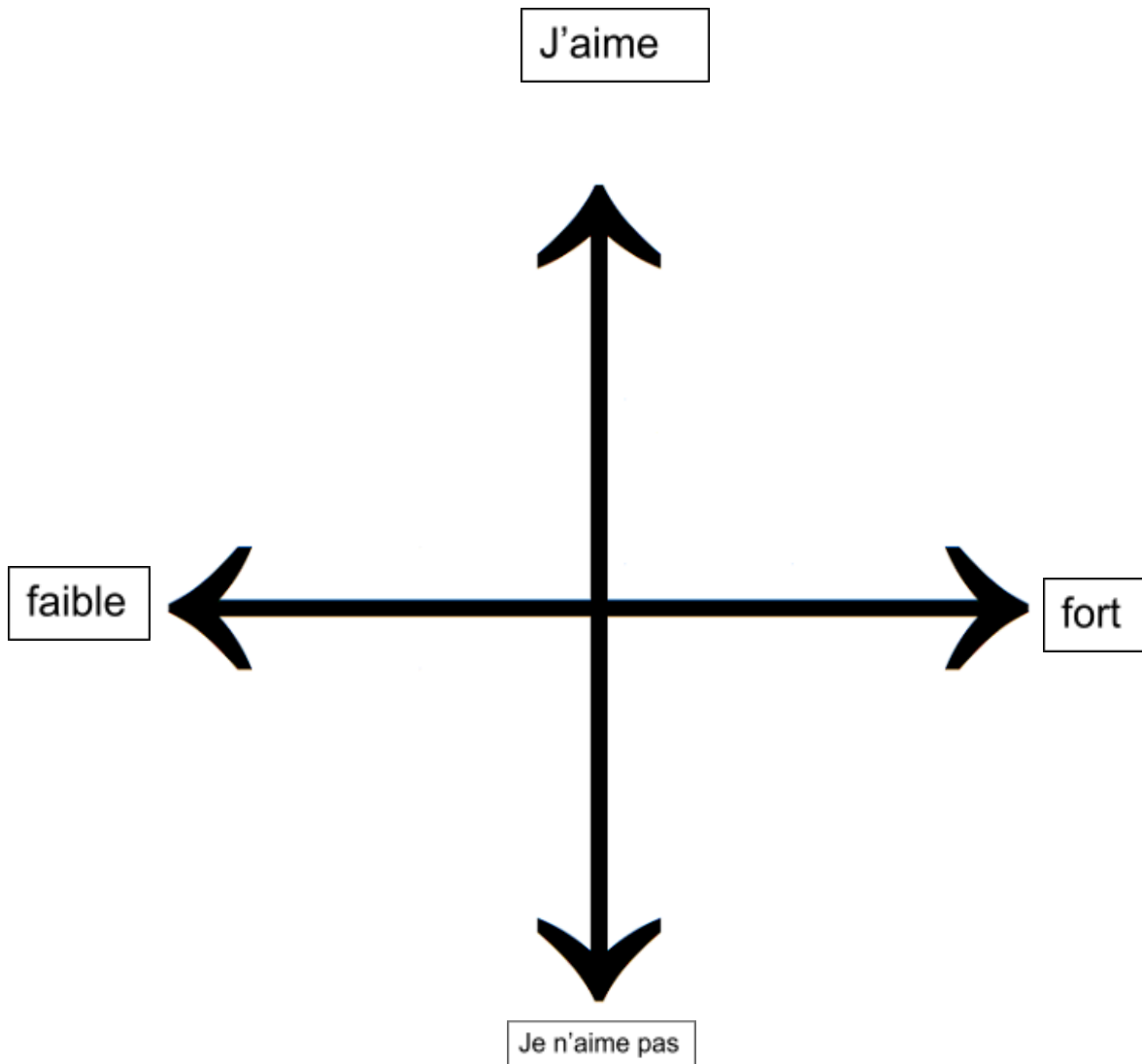
Réflexion finale

À la fin de la leçon, invitez les élèves à réfléchir aux questions suivantes :

- ★ Les monuments peuvent-ils être neutres ?
- ★ Les monuments doivent-ils refléter les valeurs de l'époque à laquelle ils ont été construits ou celles de la société actuelle ?
- ★ Quelles responsabilités les sociétés ont-elles lorsqu'elles sont confrontées à des histoires difficiles ou controversées ?

Annexes

La matrice émotionnelle



Chronologie

1482	Le navigateur portugais Diogo Cão est le premier Européen à atteindre le Congo. Les Portugais établissent des relations avec le roi du Kongo.
16e -17e siècles	Des marchands britanniques, néerlandais, portugais et français participent à la traite des esclaves en passant par des intermédiaires du royaume du Kongo.
Années 1870	Le roi des Belges Léopold II met en place une entreprise privée visant à coloniser le Congo.
1874-77	L'explorateur britannique Henry Morton Stanley parcourt le fleuve Congo jusqu'à l'océan Atlantique.
1879-87	Léopold II charge Stanley d'établir l'autorité du roi dans le bassin du Congo.
1884-85	Lors de la Conférence de Berlin, les puissances européennes reconnaissent les revendications de Léopold II sur le bassin du Congo. Léopold II annonce la création de l'État indépendant du Congo, dont il devient le souverain.
1908	Face aux protestations dénonçant les meurtres et les violences commis à grande échelle par les agents de Léopold II, le Congo devient une colonie belge.
1960	Le Congo devient indépendant. Patrice Lumumba devient Premier ministre et Joseph Kasa-Vubu président.

Henri Nicolai, dans BELGEO: Revue belge de Géographie, avril 2013, « Le Congo et l'huile de palme. Un siècle ? Un cycle ? » (texte intégral : <https://journals.openedition.org/belgeo/11772>)

En 1957, le Congo belge était, avec 150 000 tonnes, le premier exportateur d'huile de palme d'Afrique et le deuxième au monde, derrière les Indes néerlandaises. Cette situation était considérée comme la preuve d'un succès incontestable. Depuis lors, les exportations ont continué à diminuer. Au début du XXe siècle, elles avaient complètement disparu.

Au Congo colonisé, les entreprises productrices d'huile disposaient notamment de 20 huileries réparties dans cinq régions, de deux usines de caoutchouc, d'une usine de café, d'une flotte de barges pour transporter l'huile, d'installations de stockage et de pompage à Léopoldville (Kinshasa), Coquilhatville (Mbandaka) et Port-Francqui (Ilebo).

Elles possédaient également un chantier naval, un atelier de construction et de réparation de machines, des abattoirs et des chambres froides pour l'élevage de 12 000 bovins destinés à approvisionner les travailleurs, ainsi que des services de recherche.

Un réseau médical et sanitaire avait également été développé : 12 hôpitaux et plusieurs dizaines de dispensaires, ainsi que des médecins, des infirmières et des sages-femmes. Il existait aussi des foyers sociaux, des cantines, des magasins, des logements et des écoles : 75 écoles primaires et 3 écoles secondaires, ainsi que des formations techniques et agricoles.

Les entreprises employaient 33 000 travailleurs congolais permanents et 24 500 travailleurs engagés pour la récolte des fruits, dont 6 000 avaient été recrutés loin de leur région d'origine et devaient être logés sur place.

Cependant, le recrutement des travailleurs et leurs conditions de travail étaient difficiles.

Henri Nicolai (1929–2019) était professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et spécialiste de la géographie de l'Afrique centrale. Il a publié 14 ouvrages ainsi que de nombreux articles sur cette région.

BELGEO est une revue scientifique belge consacrée à la géographie en Belgique, en Europe et dans le monde. Elle est publiée avec le soutien du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) et de la Fondation universitaire. Son comité éditorial est composé de professeurs des universités belges proposant des études de géographie. Avant leur publication, les articles sont examinés par le comité éditorial puis évalués par deux experts indépendants.

Travailleur de caoutchouc congolais (B)



Des responsables coloniaux ont fait amputer et mutiler des Congolais, y compris des enfants, pour les punir.

Source : BBC News <https://www.bbc.com/news/world-europe-53017188>

Isidore Ndaywel è Nziem, Histoire du Zaïre, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 341-342.

On peut s'interroger sur l'origine de la pratique consistant à couper les mains. Il faut noter que certaines formes de justice traditionnelle pratiquaient déjà des mutilations pour empêcher les voleurs de recommencer.

Mais les mutilations pratiquées à grande échelle constituaient indéniablement une innovation de l'ordre colonial. Elles étaient imposées notamment pour permettre aux responsables coloniaux de justifier le nombre de cartouches utilisées par leurs soldats : lorsqu'un homme blanc revenait d'une expédition, les mains coupées servaient de preuve que les munitions avaient bien été utilisées contre des personnes.

Le zèle excessif des sentinelles faisait le reste. Elles ne mutilaient pas seulement les personnes mortes, mais aussi les personnes vivantes, afin de tromper leurs supérieurs et de conserver certaines cartouches pour la chasse.

Le nombre de mains coupées pouvait également servir de trophée de guerre. En posséder un grand nombre était considéré comme une preuve de courage.

Isidore Ndaywel è Nziem est un historien et linguiste congolais. Il a été professeur d'université en République démocratique du Congo et à l'Université Laval, au Québec. Il a également travaillé comme chercheur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Sentinelles : intermédiaires congolais travaillant entre les agents des entreprises ou de l'État colonial et les populations locales.

Le juge D:

En tant que juge, ton rôle consiste à :

- ★ Rester neutre pendant le débat.
- ★ Veiller à ce que chaque participant présente sa position concernant le monument.
- ★ Poser des questions aux participants afin qu'ils justifient leur position et donnent des exemples et des faits précis.
- ★ Gérer le temps et répartir équitablement le temps de parole entre les participants.
- ★ Rendre le verdict : à partir des arguments présentés et des éléments des sources, tu décides de conserver le monument tel quel, de le contextualiser, de le modifier ou de le retirer. Ton verdict doit être justifié par des arguments et des preuves.
- ★ Déterminer quelle équipe remporte le procès, en fonction de la qualité des arguments et de leur utilisation des sources.

Situation d'Arlon en Belgique



Localise le Congo sur la carte de l'Afrique:



Compare la taille du Congo et de l'Europe:

The Democratic Republic of Congo is a vast country around two thirds the size of Western Europe.



Grille d'évaluation

Cette activité peut être évaluée de manière formative ou certificative. Il est recommandé d'évaluer à la fois le processus (participation, recherche, analyse des sources) et les productions finales (débat, argumentation et proposition pour l'avenir du monument).

L'enseignant peut utiliser une échelle de 1 à 5 points pour chaque catégorie, pour un total de 25 points.

A.- /5

B.- /5

C.- Étape 5 - /5

D.- Étape 6 - /5

E.- /5

TOTAL : /25

A. Participation et attitude tout au long du projet	1. Participation active aux discussions, débats et procès fictifs. 2. Attitude respectueuse envers les autres élèves et leurs points de vue. 3. Capacité à poser des questions pertinentes et à écouter les réponses. 4. Implication régulière dans le travail individuel et collectif.	5
B. Démarche d'enquête historique (Étape 4)	1. Participation active à l'étude et à la contextualisation historique. 2. Capacité à discuter et à réfléchir sur les faits historiques et leurs différentes interprétations. 3. Analyse critique des sources historiques. 4. Capacité à distinguer les faits, les interprétations et les points de vue	5
C. Jeu de rôle et argumentation (Étape 5)	1. Participation pertinente au procès fictif. 2. Qualité et pertinence des arguments présentés. 3. Utilisation efficace des sources et des preuves historiques pour soutenir les arguments.	5
D. Créativité et interprétation du patrimoine (Étape 6)	1. Participation à la transformation, à la contextualisation ou à la réinterprétation du monument. 2. Créativité et originalité de la proposition. 3. Organisation claire et présentation structurée des idées. 4. Qualité visuelle et cohérence générale de la production. 5. Capacité à mettre en relation les événements du passé avec les valeurs démocratiques actuelles.	5
E. Engagement citoyen et empathie	1. Attitude respectueuse face à des questions historiques sensibles. 2. Réflexion sur les valeurs démocratiques, les droits humains et la résistance à l'oppression. 3. Capacité à comprendre et à prendre en compte plusieurs points de vue. Démonstration d'empathie et de maturité dans les échanges.	5
TOTAL		25

Information sur le Monument

Nom du monument : Monument à Léopold II à Arlon

Représentation : Monument

Date d'inauguration : 17 juin 1951

Commanditaire : Érigé par le « Cercle Colonial Arlonais »

Personne : Colonisation belge du Congo

Héritages historiques : Colonialisme, Racisme et Autorité

Authority: Belgian Colonial Empire

Intensité : Tags, peinture rouge, débats publics

Mesures prises pour répondre aux contestations : Statu quo

Sculpteurs: Victor Demanet and Arthur Dupagne

Architecte: J. Ghobert

Articles de presse contemporains dans la presse locale :

<https://be-monumen.be/patrimoine-belge/monument-au-roi-leopold-ii-arlon/>

https://www.tvlux.be/actu/info/leopold-ii-une-statue-qui-cree-la-polemique_34888

<https://www.shootlux.be/arlon-la-statue-a-leffigie-de-leopold-ii-de-nouveau-vandalisee/>

https://www.tvlux.be/actu/info/leopold-ii-une-statue-qui-cree-la-polemique_34888

<https://www.shootlux.be/arlon-la-statue-a-leffigie-de-leopold-ii-de-nouveau-vandalisee/>

Photos du Monument

Photos prises en avril 2026 par moi-même (Sylvie Huysmans)



